



CONTRAT DE
PROFESSIONNALISATION

CQP

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

CONSEILLER VENTE CONFIRMÉ PIÈCES DE RECHANGE ET ACCESSOIRES (CVC/PRA)

La certification CQP complète un diplôme déjà validé. Elle prépare à la vente des pièces et accessoires, à l'organisation de l'activité des lieux de vente au sein de l'entreprise, à la participation à la gestion des stocks (stockage, réception, expédition, etc.). Il peut travailler au comptoir d'atelier, en boutique ou même en vente à distance.



- LES + DE LA FORMATION
- grande place à la pratique
- projet tutoré
- étude de cas concret



PERSPECTIVES

- PROFESSIONNELLES
- accès à la vie active



RECRUTEMENT

Accessible aux jeunes de 16 à 25 ans, titulaires d'un diplôme technologique ou professionnel comme un CAP, BEP, Bac Pro ou Bac technologique. Tests d'aptitude et de motivation préalables au recrutement

DURÉE DES ÉTUDES

14 mois (période d'essai incluse) / contrat de professionnalisation uniquement
19 semaines au Centre de Formation

DOMAINES ABORDÉS AU CENTRE DE FORMATION

590 heures sur 19 semaines

- Conseil et vente des PRA dans un espace de vente : 165 heures
- Conseil et vente des PRA au téléphone : 150 heures
- Traitement des commandes : 130 heures

- Réception, stockage et préparation des commandes : 100 heures
- Préparation à l'entretien devant le jury : 7 heures
- Régulation pédagogique : 35 heures
- Temps d'épreuves par candidat : 3 heures

VALIDATION DES CONNAISSANCES

Examen en cours de formation et examen final

« Ce métier nécessite de solides connaissances en gestion, en stockage, en vente et en écoute client. Associée à mes qualifications techniques, cette formation offre un bon compromis pour ce travail où la précision de la gestion est fondamentale. »

Mathieu



GARAC

CAMPUS NATIONAL

GARAC
3, boulevard Gallieni BP 30004
95102 ARGENTEUIL CEDEX
Tél. : 01 34 34 37 41
www.garac.com